

LA LOI SUR LA COMMISSION CANADIENNE
DU BLÉ—LA NOMINATION DE
REPRÉSENTANTS

[Traduction]

Question n° 1586—**M. Southam**:

Le gouvernement étudiera-t-il la proposition de modifier la loi sur la Commission canadienne du blé de façon à faciliter la nomination d'un représentant de chaque ministère de l'Agriculture des trois provinces des Prairies à la Commission?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Non.

AIR CANADA—NOMS DES COMPAGNIES FOUR-
NISSANT DES REPAS ET DES HÔTELS
LOGEANT LES ÉQUIPAGES

Question n° 1635—**M. Skoberg**:

1. Quels sont les noms des maisons chargées d'apprêter les repas servis à bord des avions d'Air Canada?

2. Quels hôtels, s'il en est, ont passé des contrats avec Air Canada pour loger l'équipage au besoin?

3. Quelle est la durée du contrat dans chaque cas 1 et 2, et quelle en est la valeur?

M. Gérard Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): La direction d'Air Canada nous communique les renseignements suivants: 1. Voici le nom des compagnies qui fournissent des repas sur les avions d'Air Canada: Vancouver, Cara Operations Limited; Calgary, Cara Operations Limited; Edmonton, Cara Operations Limited; Saskatoon, Cara Operations Limited; Regina, Cara Operations Limited; Winnipeg, Cara Operations Limited; Toronto, Cara Operations Limited; Montréal, Cara Operations Limited; Moncton, Cara Operations Limited; Saint-Jean (N.-B.), Cara Operations Limited, Halifax, Cara Operations Limited; Sydney, Cara Operations Limited; Thunder Bay, Thunder Bay Flying Club; Timmins, Empire Hotel Co. of Timmins Ltd.; North Bay, Arcadian Restaurant Ltd.; Windsor, M. Michael D. Mady; Ottawa, Golden Totem Restaurants Ltd.; Gander, Commercial Caterers; Saint-Jean (T.-N.), E. W. Harvey Limited; Fredericton, Oromocto Hotel; Québec, Restaurant Adeline; Sept-Îles, Airline Food Limited; Chicago, Marriott In-Flite Services; Cleveland, Sky Chiefs Inc.; New York, Chef's Orchid Airline Caterers Inc.; Tampa, West Coast Caterers Inc.; Miami, Jerry's of Miami Inc.; Los Angeles, Marriott In-Flite Services; Boston, Sky Chiefs Inc.; Shannon, Shannon Airport Caterers; Bermudes, Bermuda Aviation Services Ltd.; Nassau, Nassau Airport Caterers Ltd.; Kingston-Jamaïque, Liner Diner Ltd.; Port of Spain, Bel Air Hotel; Barbades,

Goddard's Flight Kitchen Ltd. Seawell; Paris, Compagnie Internationale des Wagon-Lits; Francfort, Flughafen Restaurants, A Steigenberger Hotel Gesellschaft KGAA; Montego Bay, E. S. Campbell & Co. Ltd.; Zurich, Swissair; Vienne, Restaurant Flughafen Wien; Freeport, Grand Bahamas Caterers Co. Ltd.; Copenhague, Hammers Restaurant; Prestwick, Air Canada; Londres, Air Canada; Dorval, Air Canada; Bruxelles, Sabena Lignes Belges.

2. Air Canada n'a signé qu'un seul contrat pour le logement de ses équipages, avec le Britannia Hotel Limited, de Londres. Les équipages d'Air Canada passent, en effet, beaucoup plus souvent la nuit à Londres que partout ailleurs. Dans tous les autres cas, des chambres sont retenues par les bureaux locaux d'Air Canada, selon les besoins. Ces besoins varient d'ailleurs beaucoup suivant les changements d'horaires et d'itinéraires des équipages.

3. Les arrangements faits varient en nature, en durée et en prix, selon les circonstances locales. Air Canada choisit les meilleurs prix possibles dans la catégorie et la qualité de service nécessaires. Ce domaine faisant l'objet d'une très forte concurrence, Air Canada n'estime pas souhaitable de divulguer les détails de chacun des contrats. La Compagnie peut cependant révéler, à titre d'information générale, qu'elle a dépensé en 1969 environ \$15,100,000 pour les repas et la boisson à bord de ses avions et \$1,700,000 pour le logement de ses équipages.

DÉPENSES DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS
AU QUÉBEC ET EN ONTARIO AU COURS
DE 1968-1969

Question n° 1648—**M. Lambert (Bellechasse):**

Quel a été le montant dépensé par le ministère des Transports au cours de l'année financière 1968-1969 a) au Québec, b) en Ontario?

M. Gérard Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): En ce qui concerne le ministère des Transports: a) \$51,262,000; b) \$36,412,000.

DEMANDES D'ENREGISTREMENT DE
MARQUES DÉPOSÉES

Question n° 1670—**M. Woolliams**:

1. Au cours de 1968, 1969 et jusqu'au 31 mars 1970, combien a-t-on produit de demandes d'enregistrement de marques déposées?

2. A chaque année, combien de demandes a) ont été acceptées, b) ont été rejetées, c) sont en suspens, d) ont été retirées, e) ont subi un autre sort, et lequel?